Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton | 48045 |

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE INCLUANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2022

DÉPOSÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 JUIN 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉODORE-D'ACTON,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉODORE-D'ACTON (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

FBL S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés
Drummondville, le 12 juin 2023
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no. A140885

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Revenus		Administration	Administration	Administration	Ventilation de	Organismes	Total
Revenus		municipale	municipale	municipale	l'amortissement	contrôlés et partenariats	consolidé¹
Fonctionnement							
Taxes	_	1 486 535	1 557 088	1 553 270			1 553 270
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 471	3 600	3 962			3 962
Quotes-parts	က			The state of the s		192 395	594
Transferts	4	383 085	1 165 081	318 929		32 543	351 472
Services rendus	C2	119 140	136 254	155 805			155 805
Imposition de droits	9	100 710	44 100	75 148			75 148
Amendes et nénalités	7	5 189	4 500	6310			6310
America et penantes	- 0	601 6	1	200			
Revenus de placements de portefeuille	00						
Autres revenus d'intérêts	6	12 563	12 750	10 357		844	11 201
Autres revenus	10	356 584	6 001	8 449		178	8 627
Effet net des opérations de restructuration	11						
		140 101 0	1200000	000000000		090 300	0 466 500
	71	7 401 711	7 929 914	062.261.2		006 677	500 001 7
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	135 988		919 411			919 411
Imposition de droite	16						
A change as a sound	2						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18			24 000			24 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises							
municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	24	125 088		043 411			943 411
	200	2 603 265	0 000 37/	3 075 641		225 960	3 109 800
	77	2 003 200	+10 076 7	10000		000 033	00000
Charges			1				
Administration générale	23	380 374	384 339	386 915	11 478	7 662	403 532
Sécurité publique	24	327 247	490 015	382 552	4 847		387 399
Transport	25	439 242	525 920	495 100	256 486		751 586
Hvolène du milieu	26	367 061	260 593	254 110	66 533	215 286	346 651
Santé et hien-être	27						
Aménagement urbanismo et dévoloppement	1 6	226 882	4R 0F2	17 5/5	4 509		52 054
Chief of Orifice	2 6	120 262	100 04	234 904	35 35		076 796
	67 6	101 671	60/ +61	166 167	22 520	The second secon	217
Reseau d'electricile	20						•
Frais de financement	3	6 241		8 632			8 632
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles							
et des actifs incorporels achetés	33	352 444		379 111 (379 111)	The state of the s	
	34	2 339 258	1 902 528	2 185 956		222 948	2 217 103
Excédent (déficit) de l'exercice	35	264 007	1 026 846	889 685		3 0 1 2	892 697
manufacturi (actions) and the contract of the			2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2				

Rapport financier consolidé 2022 | S12 |

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Rés	Réalisations 2021	Budget 2022		Réalisations 2022	
	A	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Excédent (déficit) de l'exercice Moins : revenus d'investissement	1 2 (264 007 135 988) (1 026 846	889 685 943 411) (3 012	892 697
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	n	128 019	1 026 846	(53 726)	3 012	(50 714)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire) Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement Produit de cession (Gain) perte sur cession Réduction de valeur / Bachassement	4 10 0 1	352 444 9 000 4 992		379 111	06	379 201
בינית מונים בינית בינת בינ	- 80	366 436		379 111	06	379 201
Propriétés destinées à la revente Coût des promiétés vandues	G.	287 833				
Réduction de valeur / Redassement	10	201 000				
	11	287 833				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux. Remboursement ou produit de cession (Gain) perte sur remboursement ou sur cession Provision pour moins-value / Réduction de valeur.	12 13 14					
	15					
Financement Financement à long terme des activités de fonctionnement Remboursement de la dette à long terme	16	310 500)()()()(
2	18	(310 200)				
Arrectations Activités d'investissement Excédent (déficit) accumulé Excédent (déficit) Ar fonctions et son effecté	19 (153 082)(1 087 214) (383 810)(49)(383 859)
Excédent de fonctionnement affecté	2 2		(12 925)	28.380	419	28 700
Réserves financières et fonds réservés Dépanses constitées à tous ou à pouroir	22	(16 127)	73 293	(16 127)	2 707	(13 420)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(169 209)	(1 026 846)	(371 557)	3 077	(368 480)
	26	174 560	(1 026 846)	7 554	3 167	10 721
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	302 579		(46 172)	6 179	(39 993)
1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats	ses organismes cont	irôlés et partenariats.				

Rapport financier consolidé 2022 | S13 |

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Guy Bond	Maire	9 222	4 611	2 589	1 295
Éloi Champigny	Conseiller	3 830	1 915		
Jean-François Martin	Conseiller	3 830	1 915		
Éric Laliberté	Conseiller	3 830	1 915	796	398
Daniel Leduc	Conseiller	3 830	1 915		
Jérémie Lebel	Conseiller	3 830	1 915		
Diane Daigneault	Conseiller	3 830	1 915		

^{1.} Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

Note